

surimi – protéine de poisson partiellement traité. Il existe deux types de surimi: le surimi congelé, qui est un bloc congelé de viande de poisson lavée à laquelle du sucre et d'autres ingrédients ont été ajoutés, et le surimi frais, qui est composé uniquement de protéine de poisson frais.

surplus – période au cours de laquelle de grandes quantités de poisson sont prises et les usines sont incapables de traiter tout le poisson qu'elles reçoivent.

surplus ou stocks excédentaires – il s'agit de stocks (ou d'espèces) à l'intérieur de la zone de 200 milles qui sont jugés être excédentaires compte tenu des besoins des flottilles de pêche canadienne.

taux de croissance (d'un stock) – poids qu'un stock de poissons prend au cours d'une année.

taux de prise – prise par unité d'effort. Il s'agit d'une mesure du succès de la pêche.

taux de rendement – pourcentage de chair comestible récupérable d'un poisson ou de mollusques et crustacés.

tonne (tonne métrique) – mille kilogrammes (2 204 livres). Unité de mesure standard dans les statistiques sur la pêche.

total des prises admissibles (TPA) – les biologistes calculent annuellement, pour chaque stock distinct de poisson, un niveau total des prises, en fonction de critères de gestion visant à préserver la taille et la stabilité de la population de poissons et à reconstituer les stocks lorsque ceux-ci ont été épuisés.

trappe – tout dispositif permettant de capturer du poisson. Les trappes à morue constituent le principal engin traditionnel de pêche sur la côte est de Terre-Neuve.

valeur de la production – valeur des produits de la pêche après le traitement. Dans la plupart des cas, il s'agit de la valeur «franco à bord» à l'usine.

valeur des débarquements – prix payé pour la première vente de poissons ou de mollusques et crustacés débarqués par les pêcheurs.

ventes de bateau à bateau – ventes de poissons d'un bateau de pêche directement à un bateau de traitement.

zones de l'OPANO – les eaux de la côte est du Canada ont été divisées par la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (CIPAN) en une série de zones définies par un code alphanumérique. Par suite de l'élargissement de la zone de pêche, la CIPAN a été remplacée par l'OPANO (l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest).